IRIUM Software
Partenaire de la transformation digitale de votre entreprise
ISAGRI GROUPE
Dématérialisation - CRM - Reporting
Techniciens mobiles - Solutions Web
contact@irium-software.com 05.46.44.75.76

MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS

SEDIMAG

JUIN 2019 - N°304 Consultable sur www.sedima.fr

Distributeurs, êtes-vous éco-responsables ?

édito

Véronique GLORIA

Membre du Bureau Exécutif du SEDIMA

Nul n'est censé ignorer la loi

Inflation législative et réglementaire, augmentation des contraintes en matière de sécurité et d'environnement, gestion sociale de l'entreprise, sont autant d'éléments qui viennent s'ajouter à notre quotidien, alors que nous sommes avant tout préoccupés par la gestion économique de nos entreprises.

Cependant, ce quotidien est une source de risques !

Les prises de décision permanentes, la gestion de nos entreprises, les rapports avec nos clients, nos fournisseurs, peuvent conduire à ce que notre responsabilité personnelle soit engagée. Les règles qui s'imposent à nous sont tellement nombreuses et variées, qu'il est quasiment impossible d'en avoir pleinement connaissance. Mais, en droit français, il ne suffit pas d'invoquer la bonne foi ou la méconnaissance des textes, car comme le précise l'adage, « nul n'est censé ignorer la loi ».

Il en est de même en matière du droit des contrats.

Nos clients font de plus en plus appel à leur protection juridique au moindre litige. Il nous appartient donc d'être très vigilants sur les actes qui nous lient avec eux (bon de commande, ordre de réparation, garantie, conformité...).

Dans cet objectif, Olivier RICTER, Responsable juridique et fiscal du SEDIMA, propose aux adhérents des journées de formation décentralisées sur le thème **« Sécurisez les pratiques commerciales de votre entreprise ».**

N'hésitez pas à vous y inscrire nombreux pour plus de sérénité dans vos actes juridiques quotidiens !

De la gestion des déchets à l'économie circulaire : quels enjeux pour les concessions ?

entretien avec Adivalor & témoignage d'un distributeur en pages 4 & 5

etiOnline
www.eti-online.fr
Votre ERP en version Cloud et Fullweb
RGPD compatible
Traçabilité
Caisse conforme
Dématérialisation
Sécurité
Hébergement dans notre Data Center
Mobilité des Techniciens
Géolocalisation
CRM
commercial@eti.eu / 05 65 757 757

Les Ets Lebaudy
inaugurent un nouveau siège social

C'est là où tout a commencé il y plus de 50 ans, à Lonlay l'Abbaye, dans l'Orne (61), que Xavier LEBAUDY, dirigeant de l'entreprise, a inauguré le 6 juin dernier en présence de 1 400 personnes (partenaires, clients, institutionnels, personnel, presse) le nouveau siège social des Ets Lebaudy. Ce projet a pu voir le jour grâce à des acquisitions foncières ayant permis d'augmenter la surface arrière du site où 3 bâtiments ont été construits pour une valeur de 2 M€. Il s'agit d'un magasin pièces détachées avec des bureaux techniques et de vente, un atelier de réparation et de maintenance et un espace administratif. Ce dernier permet de réunir tous les services administratifs de l'entreprise. Le site peut recevoir des formations avec un show-room à l'arrière du magasin et une très grande salle de réunion à l'étage.
« Avec pas moins de 28 personnes qui nous ont rejoint depuis un an, anticipant certains départs à la retraite, l'entreprise est prête pour le futur... » a précisé Xavier LEBAUDY lors de son allocution inaugurale.

Distributeur John Deere, la société Lebaudy compte 9 bases, 135 personnes dont 80 sont dédiées au service après-vente et réalise 55 M€ de chiffre d'affaires. Elle couvre la Manche, le Calvados, l'Orne et une partie de la Mayenne.

Xavier LEBAUDY, dirigeant des Ets LEBAUDY (à droite) et Rémi HANOT, Directeur John Deere France.

Sécurisez les pratiques commerciales de votre entreprise

CDEFG propose un cycle de formation décentralisé dédié aux distributeurs pour les aider à limiter le risque juridique qui peut être très coûteux pour l'entreprise.

Objectifs
> Acquérir les bases juridiques du droit des contrats pour mettre en place des réflexes quotidiens et sécuriser les actes de la concession.

Personnes concernées
> Dirigeants
> Responsables des ventes
> Responsables occasion
> Vendeurs
> Chefs d'atelier

Durée
> 7 heures

Formateur
> **Olivier RICTER**,
Responsable juridique et fiscal du SEDIMA

Calendrier
> du 10 au 25 septembre 2019
> Région Sud-Ouest
> Région Ile de France
> Région Nord-Est
> Région Sud-Est
> Région Centre
> Région Ouest

A l'issue de la formation, les participants pourront répondre aux questions suivantes :

> Sur quel pilier repose la protection juridique de l'entreprise ?
> Le bon de commande : comment bien le rediger ?
> Après la vente, quelles obligations ?
> Le magasin : quelles obligations ?
> La prestation de service : quelles particularités ?
> Le paiement : comment le sécuriser ?
> La conformité des matériels : quelles contraintes ?

CDEFG FORMATION

Pour tout renseignement et inscription
> **Franck NEWTON** - 01 53 62 87 10 - info@cdefg.fr

bienvenue

SEDIMA

GROUPE LACTA TRAITE ET LACTA PROFLEX
Alexandre BARBE
7 rue des artisans
50540 ISIGNY LE BUAT

LETELLIER GILLES EURL
Gilles LETELLIER
La cour Colette
14130 LE BREUIL-EN-AUGE

SEDIMAG'
MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Jean-Paul BRETON
REDACTRICE EN CHEF Laurence ROUAN
REDACTION / PUBLICITÉ : Place Maurice Loupias - BP 508 24105 Bergerac cedex - Tél 05 53 61 65 88
ADMINISTRATION / FACTURATION : 6 bd Jourdan - 75014 Paris Tél 01 53 62 87 10
Imprimerie GDS - 87 LIMOGES - DEPOT LEGAL JUIN 2019 - ISSN 1259-069 X

agenda
mai 2019

interne
> Commission Sociale
> Commission Gestion
> SEDIMA's DAYS Emploi Formation
- Midi-Pyrénées
- Ile de France et Centre
- Méditerranée
- Champagne-Ardenne et Lorraine-Alsace
- Nord-Picardie

externe
> Commission Sociale CPME (confédération des petites et moyennes entreprises)
> Concours Général des Métiers
> Rencontre au ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
> Réunion Patronale FNAR, DLR et SEDIMA

salons

Foire de Châlons
30 août au 9 septembre
Châlons en Champagne (51)

Innovagri
4 & 5 septembre
Ondes (31)

Space
10 au 13 septembre
Rennes (35)

Salonvert
18 & 19 septembre
Saucats (33)

Sommet de l'Elevage
2 au 4 octobre
Cournon (63)

Rubrique du mois

Service Economie du SEDIMA

Quelle est la conjoncture de vos clients agriculteurs au 1er trimestre 2019 ?

Situation contrastée selon les secteurs d'activité lait, bovins et céréales

Parmi les principaux secteurs clients de la distribution, on relève un début d'année mitigé pour les bovins comme le lait en termes de production et de marges. Les producteurs de blé tendre et de maïs ont bénéficié de meilleures conditions de prix, mais avec des rendements en baisse sur la campagne 2018-2019.

La production laitière : bonne orientation des prix mais des indicateurs de marge à la baisse

Selon les dernières données FranceAgriMer, à l'issue du 1er trimestre 2019, la collecte globale de lait (6 133 millions de litres) était en baisse de 2 % par rapport à 2018. En revanche la collecte de lait biologique (près de 4 % de la collecte totale) a bénéficié d'une progression de 16 % sur ce premier trimestre.

Les disparités régionales sont relativement importantes. Sur le 1er trimestre, la collecte de lait de vache en Bretagne, 1ère région de collecte, s'est légèrement accrue (+ 1,3 %) ainsi qu'en Normandie (+ 2,1 %). En revanche, elle est en baisse dans les Pays de Loire (- 2,5 %). La progression du prix du lait dans ces régions a été respectivement de + 3,5 % + 2,2 % et + 2,3 % selon l'indicateur prix du lait réel payé aux producteurs calculé par FranceAgriMer.

Sur le 1er trimestre 2019, la production laitière globale a bénéficié d'une bonne orientation du prix de lait avec une croissance de + 2,4 % de l'indicateur prix réel par rapport au 1er trimestre 2018. Il se situe à son plus haut niveau depuis 2015. A l'opposé, le prix du lait biologique sur les 3 premiers mois de 2019 a baissé de près de 2 % par rapport à 2018. (graphique 1)

En dépit de la bonne tenue des prix payés aux producteurs, la marge de la production laitière à tendance à baisser sur le 1er trimestre 2019 comme en témoigne l'indice MILC, indicateur de marge laitière calculé par l'IDELE* (- 2,6 % après une baisse moyenne de 7,1 % en 2018/2017).

Néanmoins, selon le CNIEL**, les perspectives du marché mondial pour 2019 sont plutôt favorables pour les produits laitiers et devraient profiter aux exportations de produits laitiers européens en volume et en valeur.

La production de bovins : activité en repli sur le 1er trimestre 2019 accompagnée d'une hausse du coût des aliments

Sur les 3 premiers mois de l'année, la production de bovins finis (en nombre de têtes) a reculé de 2,5 %. Elle se situe en-deçà de son niveau moyen de 2014-2018. L'abattage de gros bovins (73 % des abattages de bovins en nombre de têtes) est en baisse de 2,4 % sur le 1er trimestre 2019. En 2018, les abattages de gros bovins avaient progressé de 1,7 % sur les 3 premier mois. Sur l'ensemble de l'année 2018, la progression était de 0,7 % par rapport à 2019. (graphique 2)

Sur le 1er quadrimestre 2019, les producteurs de gros bovins ont été impactés par l'évolution des coûts des aliments en hausse de près de 8 % par rapport au 1er quadrimestre 2018. Dans le même temps, les prix à la production des gros bovins n'ont progressé que de 0,9 %. Toutefois, on notera que la tendance en avril 2019 des prix des gros bovins est à la hausse par rapport au mois de novembre 2018 (+ 3,3 %). (graphique 3)

La production céréalière : bilans 2018/2019 mitigés, mais des perspectives plus favorables

Selon les dernières données publiées par FranceAgriMer en mai, la production de blé tendre sur la campagne 2018/2019 reculerait de 7 % en volume. Il s'explique par une baisse des rendements (- 5,4 %) ainsi qu'une baisse des surfaces cultivées (- 1,7 %). En revanche pour 2019, selon l'Agreste, les surfaces sont de nouveau en hausse à + 2,9 % et les conditions de cultures sont annoncées comme bonne par FranceAgriMer sur les blés tendres.

Sur la campagne 2018/2019, le recul du marché aurait été plus important sur le marché domestique que sur les marchés étrangers (respectivement - 7 % et - 1,7 %). Les exportations auront en revanche été soutenues avec les pays tiers (+ 19 % contre - 20 % au sein de l'Union européenne). Cette performance pourrait être mise à mal sur la prochaine campagne compte tenu notamment de la concurrence avec la Russie.

Pour le maïs également, l'évolution de la production en volume sur la campagne 2018/2019 devrait être fortement baissière à - 14 % sous l'effet conjugué de la baisse des rendements et des surfaces cultivées (respectivement - 13 % et - 1,2 %). Comme pour le blé tendre, les surfaces pour 2019 sont en revanche en hausse de 5 %. En dépit d'une collecte également en baisse en 2018/2019, l'utilisation de maïs a été particulièrement soutenue sur le marché intérieur (+ 9 %) alors que les exportations vers l'Union européenne (plus de 90 % des exports) ont chuté de 21 %.

Entre juillet 2018 et avril 2019, les prix payés aux producteurs de blé tendre et de maïs sont globalement supérieurs à leur niveau de l'année précédente notamment pour le blé tendre. (graphique 4)

Selon les dernières données de la commission européenne, les estimations de production de blé en Europe pour la prochaine campagne devraient progresser de 12 % pour s'élever à près de 144 millions de tonnes. La production française pourrait se situer autour de 37 millions de tonnes (34 en 2018) selon le cabinet d'études Tallage-stratégie Grains.

De même, selon le CIC, les perspectives de production au niveau mondial sont relativement favorables (+ 3,6 % pour le blé et + 0,6 % pour le maïs). Parallèlement, la progression de la demande mondiale devrait être moins soutenue que celle de la production pour le blé (+ 1,5 %) contrairement à celle pour le Maïs (+ 1,4 %).

Les échanges mondiaux de céréales pour la prochaine campagne pourraient être affectés par les tensions entre la Chine et les Etats-Unis, par la fièvre porcine en Chine qui impacte les importations d'aliments pour animaux, ainsi qu'aux incertitudes liées au Brexit et à l'écoulement des productions agricoles du Royaume Uni.

1 Evolution du prix du lait réel payé aux producteurs (€/1 000 litres)

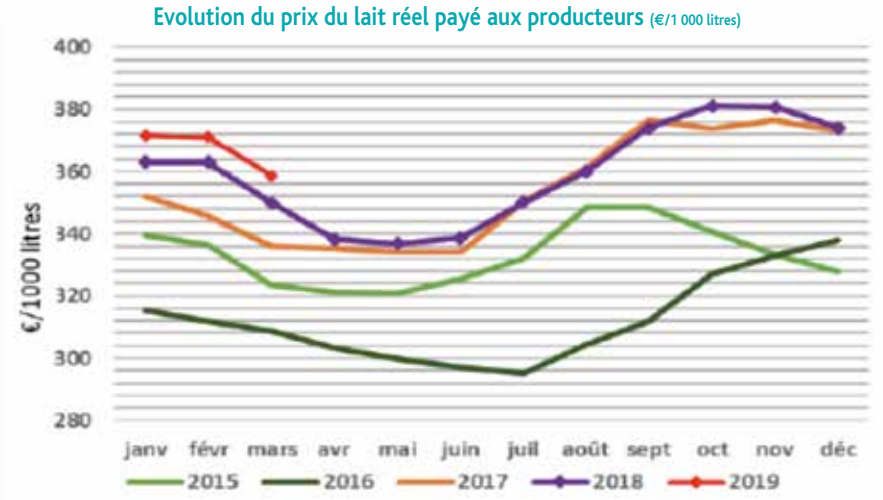

Source : France AgriMer / données arrêtées au 24/05/2019

2 Evolution de la production de bovins finis

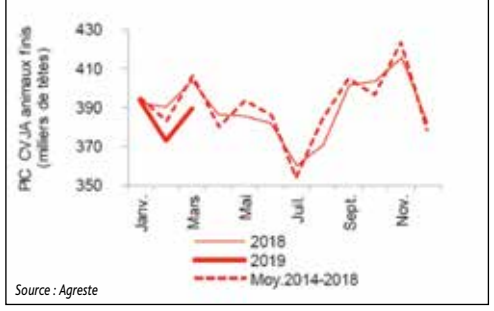

Source : Agreste

3 Evolution du coût des aliments et des cotations de gros bovins

(indice base 100 en janvier 2018)

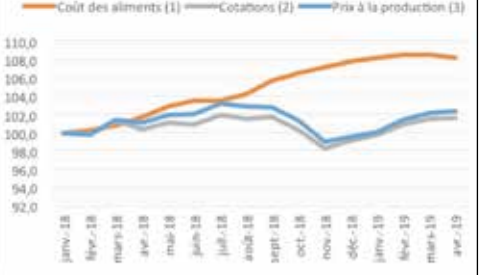

(1) Source : Agreste, Insee (indice IPAMPA - aliments pour les gros bovins)
(2) Source : France AgriMer (indice prix moyen pondéré des gros bovins entrée abattoir)
(3) Source : Insee (indice IPAPP - gros bovins)

4 Evolution des prix fermes payés aux producteurs (prix fermes en €/T) (1)

Blé tendre

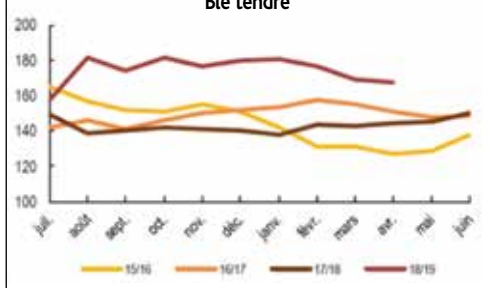

Maïs

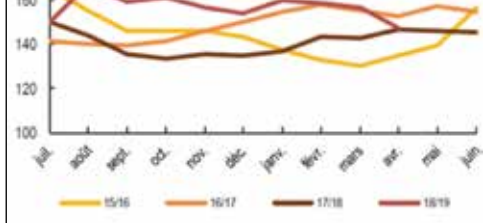

Source : France AgriMer / enquête prix producteurs

(1) Le calcul des prix fermes résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

* L'Institut de l'Elevage ** Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière

Environnement

De la gestion des déchets à l'économie quels enjeux pour les concessions ?

Jusqu'en 1975, les ressources en matières premières que l'on pensait « infinie » et la décroissance régulière du prix des ressources naturelles ont conduit à produire toujours plus selon un schéma dit « linéaire » : extraction des ressources/production/consommation/déchets.
Ce schéma a, selon des experts, atteint ses limites : raréfaction des matières premières, augmentation constante de la quantité de déchets... Ce qui a obligé l'Etat, les entreprises, les consommateurs à revoir leur mode de production et de consommation.

De la collecte des déchets...

C'est ainsi que le 15 juillet 1975 a été votée la première loi relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux ainsi que la directive européenne sur les déchets consacrant le principe du « pollueur – payeur ». Ce principe est appliqué pour la première fois en France en 1992, aux emballages ménagers. Depuis, plusieurs filières de collecte et de recyclage obligatoires ont été mise en place et s'imposent aux entreprises et aux consommateurs.

...Vers l'économie circulaire

Parallèlement à ces filières obligatoires, des filières volontaires ont vu le jour telle celle relative aux déchets agricoles confiée à ADIVALOR.
2015 marque un nouveau tournant avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui pose les bases de la lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets à la source. Nous entrons dans une nouvelle phase, celle de l'économie circulaire.
Dorénavant, la production de biens et de services devra se faire de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources ainsi que la production de déchets.

Cette économie circulaire repose sur 7 piliers :
> l'approvisionnement durable,
> l'éco-conception,
> l'écologie industrielle et territoriale,
> l'économie de fonctionnalité,
> la consommation responsable,
> l'allongement de la durée d'usage,
> l'amélioration de la prévention, de la gestion et du recyclage des déchets.

Une mise en œuvre dès 2021 !

La mise en œuvre pratique de cette économie du futur est posée par la feuille de route pour l'économie circulaire présentée par le Gouvernement en 2018. En pratique cela va se traduire par diverses mesures, telles l'allongement de la durée de vie des produits, la création de nouvelles REP*, l'intégration de l'éco-conception et l'incorporation de matières recyclées, le réemploi des produits, le renforcement du tri...
Cette politique de l'économie circulaire engendrera inévitablement de nouvelles obligations et très certainement des impacts financiers pour les producteurs, les entreprises et les consommateurs.

Une nouvelle REP pour les matériels d'espaces verts

Le SEDIMA est mobilisé sur ce sujet et participe déjà très activement aux premiers travaux de création d'une nouvelle filière REP* qui concernera les matériels thermiques de jardin (matériels électriques et à batterie étant déjà couverts par la filière DEEE**) et qui devrait entrer en vigueur dès le 1er janvier 2021.

** responsabilités en matière de prévention et de prise en charge des déchets.*
*** déchets d'équipements électriques et électroniques.*

Principales filières de collecte et de recyclage pour le machinisme agricole et d'espaces verts

> les piles et accumulateurs,
> les équipements électriques, et électroniques,
> les pneumatiques,
> les fluides frigorigènes,
> les huiles...

Entretien

Le distributeur a un rôle capital circulaire

Pierre de LEPINAU
Directeur Général d'Adivalor

Présentez-nous Adivalor...

C'est une société anonyme simplifiée (SAS) en charge de la gestion des collectes de déchets de l'agrofourniture en France. Cette démarche volontaire, initiée en 2001 dans le cadre des orientations du Grenelle de l'Environnement, est portée par l'ensemble de la filière agricole (industriels, agro-fournisseurs, distributeurs, agriculteurs) et a pour objectif d'aider en particulier les exploitants agricoles à utiliser un système de collecte, de valorisation et de recyclage. Adivalor a son siège social à Lyon. La structure possède un effectif de 19 personnes et référence 1 300 entreprises spécialisées dans la collecte, soit 7 000 points de collecte au total. Ces opérateurs conventionnés peuvent être des distributeurs pour lesquels nous apportons un avis technique en vue de la réception et de la collecte de déchets de leurs clients, et à qui nous garantissons l'enlèvement et le retraitement des déchets en priorisant le recyclage.

Que collectez-vous ?

Tous les déchets issus des consommables : les films d'enrubannage usagés, les ficelles et filets, les films plastiques d'élevage ou de maraîchage, les équipements de protection individuelle chimique, les emballages vides de semences, de produits phytopharmaceutiques, de fertilisants, de protection des plantes, œnologiques et d'hygiène laitière (machine à traire par exemple)... sous forme de bidons, fûts, boîtes, sacs, big bags, sacs plastiques et papier.
En 2018, nous avons collecté 77 000 tonnes d'emballages et de plastiques usagés (soit plus de 1 million de m^3) et nous souhaitons atteindre en 2020 près de 90 000 tonnes.
Point positif pour la filière volontaire Adivalor : près de 90 % des emballages plastiques collectés sont recyclés grâce au tri à la source réalisé par les agriculteurs. Ce taux est seulement de 23 % pour les ménages.

Que dire sur la loi en préparation en France ?

Si l'économie circulaire possède un cadre européen, la France s'appuyait jusqu'alors sur une loi de 1975. Elle devrait légiférer très prochainement sur une nouvelle loi relative à la transition énergétique avec pour objectif le « 100 % collecté, 100 % recyclé », imposant à tous, et notamment aux agriculteurs, de trouver des solutions pour organiser le tri et la valorisation de tous les déchets. Le service éco-responsable

Les déchets collectés par la filière volontaire Adivalor

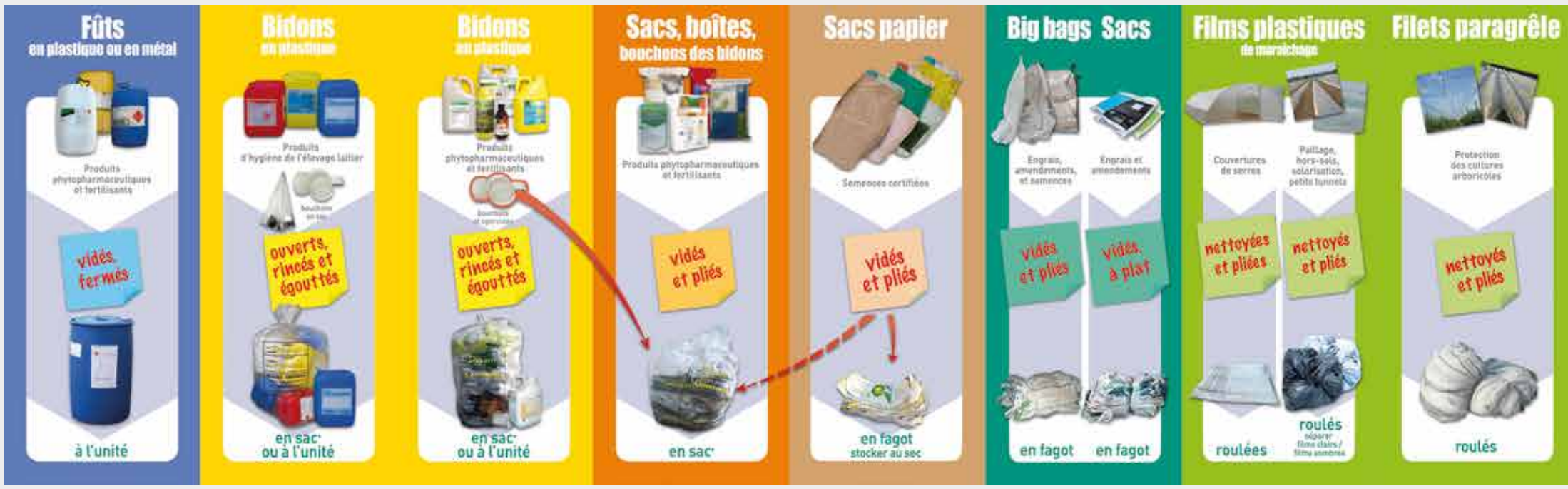

Qualité Hygiène Sécurité & Espaces Verts du SEDIMA

circulaire :

L.R.

dans l'économie

proposé par les distributeurs va donc devenir fondamental car il n'est plus envisageable que l'exploitant brûle ses déchets lui-même ou utilise les déchetteries qui sont destinées aux ménages.

Justement quel message voudriez-vous adresser aux distributeurs de matériels ?

Parmi nos 1 300 opérateurs conventionnés, nous comptons environ 150 entreprises de distribution de matériels agricoles. Le rôle du distributeur dans l'économie circulaire est capital. Il vise à limiter la consommation de nos ressources (métaux, pétrole, etc) qui s'épuisent, à inciter à la réutilisation, à la réparation et au recyclage. J'engage les distributeurs qui ne l'ont pas déjà fait à se rapprocher de notre structure pour obtenir des compléments d'informations et pour conventionner sur une démarche de collecte. Il suffit de contacter l'un de nos 3 responsables régionaux (Nord-Ouest, Est et Sud-Ouest). Les coordonnées sont sur notre site internet **adivalor.fr** rubrique **« liens »**.

Quelques chiffres

1 300
opérateurs conventionnés en France

7 000
points de collecte

90 000
tonnes d'emballages et de plastiques collectés d'ici 2020

Que deviennent les déchets collectés par Adivalor ?

Source Adivalor

Source Adivalor

Témoignage

L.R.

Nous rendons un service et faisons un geste pour la planète

Jean-Paul GARNIER
Groupe GARNIER (69)

Etes-vous un distributeur éco-responsable ?

Le traitement des déchets est un sujet sociétal important qui touche toutes les filières, de la production au consommateur. Et le monde agricole n'échappe pas à cette mouvance écologique et citoyenne. Sensibles à ce problème, nous trions depuis de nombreuses années nos déchets qui sont ensuite dirigés vers des déchetteries locales ou pris en charge par des filières de recyclage. Mais la demande de collecte de nos clients agriculteurs devenant de plus en plus importante, nous nous sommes rapprochés d'Adivalor pour organiser une collecte permanente de déchets au sein de notre concession. Nous sommes adhérents Adivalor depuis plus de 5 ans.

Vous collectez quoi et en quelle quantité ?

La première année nous avons dû collecter 2 à 3 tonnes de déchets. A présent nous récoltons entre 10 et 15 tonnes par an parmi trois grandes familles de produits que sont les poches d'enrubannage, les ficelles et les filets. Nous collectons aussi le plastique, le bois, le carton, la ferraille, les pneumatiques...

Cela nécessite t'il de nombreux moyens ?

Nous avons organisé un espace de stockage capable de contenir différentes bennes de collecte (par type de produits), nous investissons régulièrement dans quelques outils de communication (affiches, flyers, site internet...) pour promouvoir notre démarche, et mettons à disposition des clients des sacs de recyclage (en général de 250 l). Nos clients viennent avec leurs déchets, nous les réceptionnons et leur remettons un bon de dépôt. Lorsque nos bennes sont pleines, nous contactons les collecteurs qui récupèrent très rapidement les déchets. Nous rendons à notre clientèle un service éco-responsable, qui requiert très peu de moyens structurels et humains, mais qui permet aux produits de retrouver une deuxième vie. Faire un geste au quotidien dans nos concessions pour notre planète, c'est une nécessité !

Jean-Paul GARNIER co-gère avec son cousin, Jacques, l'entreprise Garnier dont le siège social est situé à Saint-Jean de la Bussière (69). Distributeur New Holland et Case IH, la concession compte un effectif de 65 personnes et 7 bases qui couvrent le secteur géographique du Rhône (69), d'une partie de la Loire (42), de la Haute-Loire (43) et de la Saône-et-Loire (71).

MALAKOFF MÉDÉRIC ET HUMANIS se sont regroupés
POUR ENCORE MIEUX VOUS PROTÉGER
NOS ENGAGEMENTS
Vous proposer des solutions personnalisées en santé et en prévoyance
Vous aider à concilier bien-être des salariés et performance
Vous garantir des soins de qualité au juste prix
Être à vos côtés dans les moments de fragilité
Vous accompagner en retraite
Agir pour une société plus juste et plus inclusive
malakoffmederic-humanis.com
malakoff médéric humanis
SANTÉ – PRÉVOYANCE – RETRAITE – ÉPARGNE
ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES (AMAP) - Association régie par la loi du 1er juillet 1901 (N° Ordre 19000811) - Siège : 21 rue Laffitte, 75009 PARIS - N°SIREN 840 599 930
ASSOCIATION DE MOYENS RETRAITE COMPLÉMENTAIRE (AMRC) - Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - Siège : 21 rue Laffitte, 75009 PARIS - N°SIREN 840 600 001

L.R.

en bref

ATG : de nouveaux modèles disponibles

Les pneus agricoles dévoilés par Alliance Tire Group (ATG) au dernier Sima sont disponibles. Il s'agit de :
- l'A585 en dimension 460/70R24 conçu pour les télescopiques et chargeurs compacts,
- le 389 VF (grande flexion) en dimension 800/60R32 pour les épandeurs, remorques et tonnes à lisier,
- l'Agriflex A372 VF en dimension 710/75R42 181D pour les tracteurs de forte puissance, les moissonneuses-batteuses et les pulvérisateurs automoteurs.

Le Crédit Mutuel soutient les jeunes dans leur orientation agricole

La banque Crédit Mutuel a parrainé, dans le cadre du 12e concours « Je filme le métier qui me plaît » la catégorie « Agriculture et Territoires ». Ce concours a pour objectif d'aider les jeunes dans leur orientation en les incitant à aller sur le terrain pour filmer un métier ou une filière qui les intéressent. Ces vidéos de 3 mn maximum sont ensuite réunies dans une vidéothèque (parcoursmetiers.tv) où chacun peut trouver des informations sur les métiers filmés. Cette année, le clap de diamant a été attribué à un film sur le métier d'apiculteur.

Krone s'appuie sur un réseau dédié

Krone vient d'inaugurer, à Tôtes en Seine Maritime (76), une base (Agriforce) dédiée aux produits de la marque (presses Big Pack, ensileuses Big X, faucheuses Big M, combinés d'enrubannage Comprima et groupes de fauche ECB) avec une équipe technique formée à la préparation et à l'entretien.

à propos

Anne DUMONNET-LECA

Elle a été élue, le 11 juin dernier, à la tête du Syrpa, le réseau des agri-communicants. Elle évolue dans le monde agricole depuis plus de 25 ans et occupait le poste de Directrice du développement au sein du Groupe La France Agricole depuis une dizaine d'années.

Luc VERMEULEN

©Thierry SAMUEL

Il a été réélu, pour un mandat de 3 ans, Président de la FNCUMA, lors du congrès national des Cuma qui s'est tenu le 4 juin à Clermont-Ferrand. Il a débuté sur l'exploitation familiale en 1988 dans le Nord (59) et gère aujourd'hui un GAEC avec son fils sur 120 ha en agriculture bio (grandes cultures et légumes plein champ). Il a créé une première Cuma intégrale en 1988 (12 adhérents à ce jour), puis une seconde en 2003 pour la valorisation des déchets verts (70 adhérents) et une troisième pour la production de lin (23 adhérents). Après être passé par la Fédération Régionale des Cuma Nord Pas-de-Calais, il a été Secrétaire Général adjoint de la Fédération Nationale de 2010 à 2016.

Agrisem
la gamme Vibromulch s'étoffe

La gamme de déchaumeurs à dents vibrantes Vibromulch, se déclinant jusqu'à 8 m, est disponible en version 10 et 12 m. Ces modèles sont dotés de 5 rangées de dents avec un pas entre dent de 16,6 cm et un dégagement sous châssis de 60 cm.

Amazone
nouvelle option pour les Catros

Les déchaumeurs à disques indépendants Catros Special et CatrosXL, d'une largeur de travail de 3 m, 3,50 m et 4 m, peuvent disposer d'un châssis sous attelage avec Crushboard à réglage mécanique ou hydraulique.

Horsch
le Leeb AX évolue

Le pulvérisateur Leeb AX s'équipe de nouvelles options parmi lesquelles la circulation continue pneumatique jusqu'à la buse et le pilotage pneumatique ou hydraulique de la rampe BoomControl.
Cette machine dispose d'une de pulvérisation de 3 800 l, d'une cuve de rinçage de 400 l et de rampes de 18 à 30 m.

JCB
arrivée du TM420

Le nouveau télescopique articulé TM420 est pourvu d'un moteur JCB EcoMax de 145 ch, il offre une capacité de levage de 4,1 Tonnes. Il s'équipe de 4 roues motrices de 26 pouces, d'un châssis plus résistant, d'une cabine à visibilité panoramique et d'un système de régénération hydraulique assurant une descente plus rapide de la flèche.

Joskin
le Wago repensé

Face à la croissance des volumes à transporter, le constructeur belge a revisité à 100 % sa gamme traînée de plateaux fourragers Wago. Elle se décline en 4 modèles de 10 à 12 m de long pour une charge utile de 15 à 20 T. Les amélio- rations portent sur la hauteur du plateau qui atteint désormais 1,10 m, le positionnement de la tourelle, la taille des roues, le positionnement des essieux, la rigidité du plateau et le système d'échelles.

Maschio
la gamme Tempo Ultra

Les pulvérisateurs portés Ultra sont disponibles en 1 200, 1 500 et 1 800 l avec des rampes hydrauliques de 21 à 27 m à verrouillage pendulaire. Ils reçoivent en option la coupure de sections, la modulation de doses, le contrôle de hauteur de rampe et sont compatibles isobus.

Pöttinger
étend son offre Impress

Après les presses à balles rondes Impress, la marque autrichienne commercialise 2 modèles de presses enrubanneuses combinant le système de pressage des Impress. L'enrubanneuse recouvre des balles de 1,10 m à 1,50 m et existe en version à chambre fixe (Impress 125 FC Pro) et à chambre variable (Impress 155 VC Pro). Le pilotage se fait depuis le terminal Power Control ou Isobus de la cabine. Cette presse bénéficie du dispositif de coupe Flexcut 32 permettant d'utiliser jusqu'à 32 couteaux doubles équipés de sécurité individuelle.

Manitou
nouveau chariot compact

Le chariot télescopique MLT 420-60 H, avec 1,94 m de hauteur et 1,49 m de largeur, se place dans la catégorie des machines compactes. Il possède 4 modes de direction et un rayon de giration très court (2,95 m).
Equipé d'un moteur Kubota Stage V de 57 ch, il affiche une capacité de charge de 2 T pour une hauteur maximale de 4,30 m.

Massey Ferguson
séries 7700 S et 8700 S

Dévoilées au Sima, la série 7700 S se compose de 3 modèles d'une puissance respective de 165, 180 et 190 ch, quant à la série 8700 S elle se décline en 6 modèles de 270 à 400 ch.
Les tracteurs reçoivent des moteurs Stage V Agco Power 6 cylindres, de 6,6 l de cylindrée pour les 7700 S et de 8,4 l de cylindrée pour les 8700 S. Ils s'équipent d'une transmission à variation continue Dyna-VT.

Merlo
présente le Turbofarmer 65.9CS

Le dernier-né de la gamme des télescopiques Merlo possède une capacité de levage de 6,5 T et une puissance de 170 ch. Il est doté d'une pompe à cylindrée variable associée à des distributeurs Load Sensing et d'une transmission à variation continue hydrostatique à gestion électronique.

JPH.CONSULTING & PARTNERS
Sélection de postes à pourvoir dans le machinisme agricole ou la motoculture France & International

POUR LES CONSTRUCTEURS
- **Responsable produit gamme légumes** - anglais courant - basé 62
- **TC sédentaire** - basé 51 - connaisseur pièces pour l'hydraulique - clientèle concess - anglais ou allemand le +
- **TC Itinérant pièces MA** - secteur Bretagne Ouest
- **TC itinérant pièces motoculture** - secteur Nord Est
- **Spécialiste support technique** - automoteurs - H/F
- **Assistant technique** - allemand courant exigé H/F
- **Assistant(e) ADV et commercial(e)** - anglais courant
- **Technicien itinérant** - installations TP - anglais
- **Technico-commercial itinérant** - hydraulique - secteur Est - pièces pour constructeurs - anglais courant
- **Technico-commercial sédentaire** - hydraulique - basé 91
- **DC matériels pour environnement** - exp confirmée - meneur d'équipes - mobilité France et export - anglais courant
- **Expert technique** - récolte - anglais

POUR LES CONCESSIONNAIRES
- **DR SAV** - Hts de F - Ile de France - Gd Ouest - Nvle Aquitaine
- **Responsable garantie & support technique** - Ile de France
- **Chefs d'atelier** - Hauts de France - Centre Est - Ile de France - Sud Ouest - Corse
- **Responsable technique GPS** - France
- **Techniciens GPS/agriculture précision** - plusieurs postes
- **Technicien équipement d'élevage/traite** - Centre Est
- **DG/Dr ccial** - Bassin Parisien - Ouest - Sud Ouest
- **Responsable ccial/Chef des ventes** - Bretagne - Grand Ouest - Nouvelle Aquitaine - Occitanie - Sud Est
- **Cciaux matériels manutention** - Ile de France - Hts de France
- **Commercial matériels viticole** - Nouvelle Aquitaine
- **Commerciaux GPS/agriculture précision** - plusieurs postes
- **Commercial traite robotique** - Ouest
- **Commerciaux/magasiniers/techniciens** - toutes régions

Envoyer CV et lettre de motivation sous word à :

Jean-Paul HOUPERT - 06 63 97 36 66
jeanpaul.houpert@gmail.com

Jean-Paul PAPILLON - 06 83 01 75 40
jeanpaulpapillon@gmail.com